

# VACANCES D'AUTOMNE 2024 MODALITES D'INSCRIPTION

**La fédération Partir a le plaisir d'accueillir vos enfants  
du lundi 21 octobre au jeudi 31 Octobre 2024.**

**Fermé le vendredi 1er novembre**

## FONCTIONNEMENT & HORAIRES

Nous vous proposons plusieurs formules :

- journée complète avec le repas
- journée complète sans repas
- matinée + repas
- matin ou après-midi, sans repas

Horaires et lieux d'accueil :

**1. Pour les enfants de moins de 6 ans : à l'école maternelle Jean Moulin**

Matin : de 7h45 à 9h

Midi : de 11h45 à 12h15

A-midi : de 13h30 à 13h45

Soir : de 17h à 19h

**2. Pour les enfants de plus de 6 ans : au centre de loisirs de l'école Chapou (ancien Rased)**

Matin : de 7h45 à 9h

Midi : de 11h45 à 12h15

A-Midi : 13h30 à 13h45

Soir : de 17h à 19h



**Les repas sont pris au restaurant scolaire de Figeac, et facturés directement par la Ville.  
Si votre enfant n'est pas scolarisé dans une école publique de Figeac,  
merci de contacter la mairie pour constituer le dossier de restauration.**

## MODALITES D'INSCRIPTION

Un dossier administratif doit être complété afin d'inscrire vos enfants. Il est composé de :

- un dossier familial / une fiche sanitaire par enfant / le dernier avis d'imposition du foyer
- le planning de pré-réservation signé par le parent qui inscrit

Documents disponibles directement au bureau de l'association ou téléchargeables sur notre site : [www.fedepartir.fr](http://www.fedepartir.fr)

## Les inscriptions

Avant le 11 octobre, et au plus tard 48 heures avant le jour de participation, dans la limite des places restantes.

**Si votre enfant n'est pas inscrit, nous nous réservons le droit de ne pas l'accueillir.**

Places selon disponibilités / priorité aux communes et CSE associés.

Les inscriptions, via le planning de pré-réservation, ne seront valides qu'à réception du paiement (3 jours maximum après réception de la confirmation d'inscription). **Sans paiement dans les délais, les pré-réservations seront annulées par l'association.**

## Annulation

Vous pouvez annuler la réservation pour votre enfant au plus tard 48h avant, hors week-end (par mail) ; la journée ne sera pas facturée et sera recreditée sur votre compte famille de l'association.

Passé ce délai, un justificatif médical vous sera demandé sous 48h. Sans ce document, la journée restera facturée.

## Les sorties

Les sorties proposées sont **optionnelles et en places limitées, pensez à les réserver.** Un supplément peut être facturé (cf. programme).



Fédération Partir, 2 rue Victor Delbos, 46100 FIGEAC  
05.65.50.91.76 / [clsh.fedepartir@orange.fr](mailto:clsh.fedepartir@orange.fr) / [www.fedepartir.fr](http://www.fedepartir.fr)  
Les bureaux sont ouverts les lundis, mardis et jeudis de 13h à 18h  
Les mercredis de 9h à 12h et de 13h à 18h  
Les vendredis de 13h à 17h

